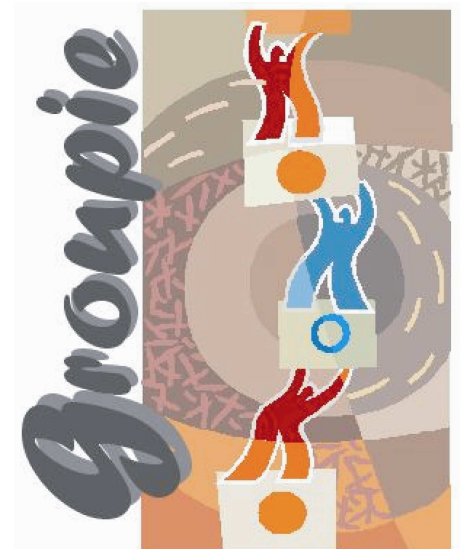




Rencontres Nationales Groupie

***Mobilisation territoriale
des entreprises pour l'emploi
et l'insertion***

Jeudi 3 avril 2008





Mobilisation territoriale des entreprises pour l'emploi et l'insertion

***Atelier N°3 : Clubs et réseaux
d'Entreprises impliqués dans l'insertion :
Pourquoi ? Comment ?***

***Animateur : Thierry du Bouetiëz, Directeur Général Adjoint Solidarité
Conseil Général de Seine et Marne, Président de Groupie***



Constat rapide

- Il y a une réelle **méconnaissance des mondes** entre celui de l'entreprise et celui de l'Insertion.
- La **superposition des dispositifs** désoriente tous les acteurs concernés sur des champs d'une grande complexité.



Les entreprises sont les mieux placées pour identifier leurs besoins

- L'entreprise est la mieux placée pour **connaître ses besoins** en matière de **compétences** pour occuper les postes proposés.
- Quelques pistes :
 - Simplifier et limiter le nombre d'intermédiaires dans le processus de recrutement
 - Réduire l'écart entre les capacités des chercheurs d'emploi et les compétences attendues par les employeurs

» Les chefs d'entreprises doivent revoir **leurs exigences, préparer les personnes** à occuper les postes proposés et leur permettre de mettre en valeur leurs capacités de travail.



Une éducation au monde de l'entreprise

- Le monde de l'insertion et le monde de l'entreprise se parlent mais **ne se connaissent pas.**

Comment l'entreprise accueille -t-elle les publics en difficultés et comment les publics peuvent-ils comprendre les codes, les logiques de l'entreprise alors qu'ils en sont très éloignés ?

Il faudrait proposer un accompagnement par les Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE) **pendant la présence des publics au sein de ces structures.**

C'est à se moment que l'on peut leur faire découvrir et intégrer les codes de l'entreprise.

- L'entreprise a besoin de personnel efficace rapidement : les structures d'accompagnement doivent leur proposer des **méthodes dans cette direction.**
- Ce sont les décideurs qui impulsent les actions de l'entreprise. Ce sont eux qu'il faut convaincre de s'investir.



La notion « gagnant / gagnant »

Elle passe par :

- L'**écoute** approfondie des personnes en difficulté
- **Un recrutement à partir de leurs besoins par** les entreprises



Besoin d'actions concrètes

- Ces **actions pragmatiques et concrètes doivent être graduelles** et en **rapport avec les situations individuelles** des personnes : ne pas forcer l'entrée dans l'entreprise et bien définir ce qu'il est possible de faire.
- Il faut une permanence **active** au sein des territoires, une déclinaison des orientations nationales en les adaptant aux enjeux locaux.
- L'entreprise doit faire face à ses **responsabilités sociétales, ce qui** est différent de la notion d'entreprise citoyenne.

Les entreprises sont pragmatiques et font des choix en fonction des territoires qu'elles occupent.

Il faut donc les aider à ancrer leur place et leur rôle social, les **aborder sur leurs responsabilités sociales locales** et faire passer le message aux élus locaux pour qu'ils rencontrent les entreprises sur ce sujet.



Vers un Label Qualité Insertion ?

- **simplifier les dispositifs**
- **Faire découvrir les métiers et la culture d'entreprise aux publics** en difficultés
- Développer des **relations dynamiques entre les secteurs** publics et privés : échange des savoirs et des connaissances
- **Identifier des compétences réciproques**
- Mieux définir l'**accompagnement des publics** : quand et comment ?
- Nécessité d'avoir des leaders dans les entreprises
- **structurer et revoir les méthodes**
- » **Définir une charte à valeur forte avec des engagements bien définis**



Synthèse et conclusion

- **Développer les clubs d'entreprises**
- **Favoriser l'implication plus importante des PME**
- **Un souhait : définir une Charte Nationale des Clubs et Réseaux d'entreprises**
- **Des besoins à définir avec des modes de cadrage sur les actions et méthodes engagées**
- **Nécessité de mettre en place une coordination locale**
- **Définir une méthodologie d'accompagnement : qualification des bonnes pratiques**
- **Une éducation des entreprises avec une formation de ses acteurs au sujet de l'Insertion**